

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Tracteur à sellette (châssis)	BERLIET	TRH 320 6 x 4	CH 3090 19
Constructeur	Automobiles M. BERLIET SA., 30 Quai Claude Bernard, 69007 Lyon (F)		
Identification	"TRH 320 6x4" sur la plaquette du constructeur "RSM" devant le No du châssis		
Plaquette constr.	à l'avant, à droite sous le clapet inférieur		
N° du châssis	à droite, latéralement au-dessus de la fixation avant du ressort arrière		
Ident. du moteur	"MIV 08.35.30" à l'arrière sur le bloc-cylindres de gauche, plaquette rivée		
Importateur princ.	NUBAG, Nutzfahrzeuge AG Basel, Münchensteinerstrasse 120, 4002 Basel		
Véhicule homologué	RSM 0128	Signes fixes dans code du type	TRH 320 6x4 / RSM

Châssis	3 (ess. dble AR) Nombre de roues 10	
Nombre d'essieux	mécanique avec assistance hydraulique	
Direction	mécanique synchronisée ou non synchronisée	
Transmission	2x4+1 vit. rampante Entraînement *) sur essieu double AR	
Nombre de vitesses	air comprimé, 2 circuits, à expansion interne,	
Frein de service	sur toutes les roues régulateur selon charge, sur les roues AR	
Frein auxiliaire	air comprimé, progressif, à expansion interne, sur l'essieu double; pression par soupape à 4 circuits	
Frein d'arrêt	air comprimé / cylindre à dble membrane télesc. avec	
Ralentisseur	sur échappement, non progressif [cyl. à verrou	
Contrôle 2 circ.	manomètre double + lampes témoin	

Moteur	BERLIET	Type	MIV 08.35.30
Marque	Y-8	Temps	4
Construction	D	Position	avant
Carburant	eau	Nombre cylindr.	8
Refroidis.	135	Course	130
Alésage	14880	CV-impôt	75,80
Cylindrée	305 DIN	à/min	2300
Puissance en CV	87	dB/A	2500
Brut	2 = 790 x ø 250 mm	à/min	+
Silencieux	Bacharach = 3,0		
Mesure des gaz	Bosch = 2,0 (40 %, 1000 t/min)		

Carrosserie	cabine avancée	
Nombre de portes	2	Indic. vit. tachygraphe
Ceintures sécurité	-	Rétroviseur à gauche + à droite
Cale	2 = obligatoires	Attelage sur demande
Antivol	-	
Nombre de places	2 ou 3 av 2 ou 3	centre ar
Dimensions	int. ext.	Empattements
Longueur	6300	3425 /
Largeur	2500	1350 /
Hauteur	3000	Voie av 2020 ar 1880
Porte à faux	lat. av 1490 ar 1385	Voies av ar Braquage g 16400 d 16600

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	4995	3180	8175 \$)
Charge utile	(poids à vide châssis/cabine)		
Poids total	6500	16400	22500
Garantie fabr.	11,00 R 20	11,00 R 20	(Variantes ++)
Dimens. pneus	16 / 8,0	16 / 8,0	voir
Ply / bar	6760	2x12000	remarques)
Charge	80	80	
pneur V max			
Garantie poids remorquable avec frein			
Garantie poids remorquable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble	38000		
Poids remorquable testé	90 - 105 km/h		
Vitesse maximale selon le constructeur			
Vitesse maximale testée			

Distance volant - vers l'avant du véhicule

Équipement	§)		
Feux de route		CR	(E)
Feux de croisement		CR	(E)
Feux de position		A	(E) séparés
Feux rouges		R	(E)
Feux stop		SI	(E)
Cilignoteurs	av	1	(E) 4-5 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av		I (E)
Feux de gabarit	av	A	(E)
Feux complément.		HR	(E) dans CR avec commande séparée
Eclairage plaque		1/ séparé ou combiné	
Essuie-glace		2 balais avec/ sans lave-glace	
Avertisseurs		KLAXON-JERICHO e2 816 / CH 5 1101 01	
		ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Tracteur à sellette		
Marque et type	BERLIET		TRH 320 6x4
Homologation N°	CH	3090 19	
Carrosserie			
Places	total	2 ou 3	avant 2 ou 3
Poids à vide	sel. bulletin pesage	Carburant	D
Charge utile	sel. carrosserie	CV-impôt	75,80
Poids total	22500	Cylindrée	14880

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \*) Entraînement : blocage des 3 différentiels de l'essieu double arrière, un sur chaque essieu + un longitudinal.
  - +) Insonorisation du ralentisseur: caisson de résonance sur le boîtier du filtre à air.
  - ++) Variante de pneus : 12 - 22,5 16 PR AV 6500 (8,0) AR 2 x 11500 (8,0) V-max 80 km/h  
D 20 Pilote X 6500 (7,75) 2 x 11500 (7,75) 100 km/h
- ou d'autres pneus adéquats quant à la charge et la vitesse selon les normes SNV ou les indications des fabricants.

§) Les dimensions, le poids et l'équipement (y compris les cales) doivent être contrôlés à l'immatriculation.

A noter dans le permis de circulation

(122) - Autorisé seulement sur les routes ouvertes aux véhicules d'une largeur de 2m 50.  
Le disque indiquant la largeur est obligatoire.

Lieu et date de l'homologation  
Lyon-Vénissieux, 23.-27.02.76 / Bellach, 12.05.76

Homologation fédérale des types de véhicules